

Que connaissons-nous du végétal, de l'animal ?
Et comment en parlons-nous ?

À partir d'une ouverture différente sur le savoir scientifique, les contes nous permettent de tisser de nouvelles histoires et de proposer un autre regard aux publics que nous recevons.

Objectifs

- Découvrir et comprendre l'intérêt de cette approche pour aborder et partager autrement les connaissances scientifiques avec un public.
- Être capable de concevoir et de mettre en œuvre des actions d'éducation à l'environnement qui intègrent un conte.
- Savoir comment faire passer le public, de l'imaginaire au scientifique de manière ludique.

Contenus abordés

- La méthodologie pour construire des actions d'éducation à l'environnement.
- Les techniques de narration (corps, voix, mise en espace).
- Le végétal et/ou l'animal à travers les contes.
- Présentation et échanges sur des outils pédagogiques et des exemples de réalisations.
- Conception d'un projet pédagogique utilisant le conte.

Démarche de formation

- Témoignages et interventions.
- Activités d'immersion et d'expérimentation sur le terrain.
- Travaux en groupes pour la préparation et la présentation (analyse en groupe) de projets d'animation utilisant le conte.

Dates et lieu

- 4 journées de formation en continu du lundi 12 à 14h au vendredi 16 avril 2010 à 12h à Coutières (79).
- Possibilité d'hébergement sur place au CPIE de Gâtine Poitevine.
- Limite d'inscription : le 12 mars 2010.

Public

- Éducateurs, animateurs environnement, enseignants, animateurs de sites naturels, guides nature, propriétaires, gestionnaires, bénévoles ou salariés de sites naturels et jardins ouverts à la visite.
- Ce stage est inscrit au catalogue des formations de l'ATEN.

Co-organisateurs

- CPIE Gâtine Poitevine (79),
- Association « Le Nombri du Monde » (79).

Intervenants

- Comédien conteur, conteur, éducateur à l'environnement.

Frais pédagogiques

À titre individuel Poitou-Charentes : 100 € ;
À titre individuel hors Poitou-Charentes : 200 € ;
Au titre de la formation professionnelle continue et pour les institutions : 400 €.

Les frais d'hébergement et de repas sont à la charge des participants.

Modalités et bulletin d'inscription : pages 30 et 31